

## Semaine québécoise de réduction des déchets

**L'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec encourage la population à reprendre de bonnes habitudes en disposant de leurs Serpuariens<sup>MD</sup> de façon responsable.**

**Montréal, le 20 octobre 2021** – L'année et demie qui vient de s'écouler a eu un impact majeur sur la routine des Québécois, que ce soit sur le travail ou l'école, sur la manière de s'informer et de se divertir ou même sur les habitudes de consommation... et de recyclage! Selon un nouveau sondage réalisé par la firme CROP en juin 2021 et commandé par l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec), **65 % des Québécois ont encore à la maison au moins un produit électronique dont ils ne se servent plus** parce qu'il est brisé, désuet ou démodé. Alors que se déroulera du 23 au 31 octobre 2021 la Semaine québécoise de réduction des déchets, l'ARPE-Québec invite la population à reprendre de bonnes habitudes ou en créer de nouvelles en adoptant le recyclage responsable de ses vieux produits électroniques.

### **Martin Carli lance un appel à la population**

« Les consignes sanitaires ont limité, avec raison, les déplacements de la population jusqu'à ce qu'il soit possible et sécuritaire d'apporter ses Serpuariens<sup>MD</sup> dans un point de dépôt, ce qui est tout à fait compréhensible. Toutefois, puisque la situation est désormais plus stable, il est grand temps de reprendre nos bonnes habitudes », indique le vulgarisateur scientifique et porte-parole de l'ARPE-Québec, Martin Carli. Parmi les Serpuariens<sup>MD</sup> on trouve des téléviseurs, des ordinateurs portables et de bureau, des accessoires d'ordinateur, des imprimantes, des tablettes électroniques, des cellulaires, des lecteurs DVD/Blu-Ray, des caméras numériques et des consoles de jeux vidéo. Au total, ce sont plus de 150 types de produits qui sont acceptés dans le cadre du programme **Recycler mes électroniques<sup>MC</sup>**.

### **Le bac de recyclage et le bord de rue sont à éviter pour les produits électroniques désuets**

Il est important de disposer de ses Serpuariens<sup>MD</sup> de la bonne manière comme l'on fait 42 % des foyers québécois au cours de la dernière année en les apportant soit à l'écocentre ou chez un détaillant d'appareils électroniques ou en les déposant dans un Électrobac ou en les donnant à des organismes communautaires comme Renaissance, par exemple.

Toutefois, le même sondage indique également qu'il **ya encore des gens (8 %) qui ont malheureusement mis leurs vieux produits électroniques dans le bac de recyclage ou sur le bord du trottoir**. « En apportant nos Serpuariens<sup>MD</sup> dans un point de dépôt officiel, nous contribuons à récupérer des ressources, comme le verre, le plastique, l'or, l'argent, le cuivre et le palladium, dont plusieurs peuvent être réutilisées continuellement. C'est aussi un geste responsable qui limite les dangers pour l'environnement et la sécurité des données et réduit les risques d'incendie dans les centres de tri qui sont souvent liés à la présence de piles dans les appareils électroniques. Ces produits ne devraient donc jamais finir à la poubelle, ni dans le bac de recyclage ni en bordure de rue! En apportant les Serpuariens<sup>MD</sup> dans un point de dépôt officiel, nous pouvons avoir la conscience tranquille et l'assurance que nos produits seront détournés des sites d'enfouissement ou de l'exportation illégale, et qu'ils seront recyclés dans le respect de l'environnement », ajoute Martin Carli.

### 1 000 points de dépôt officiels, accessibles et gratuits

L'ARPE-Québec prend en charge tous les produits électroniques apportés dans l'un de ses points de dépôt officiels, que ce soit des écocentres municipaux, de nombreux détaillants, des organismes communautaires ou encore diverses entreprises. Avec près de 1 000 points de dépôt officiels accessibles et gratuits partout en province, le choix ne manque pas. Les appareils sont ensuite acheminés à des entreprises certifiées et approuvées, conformes aux normes de recyclage en vigueur au Canada, qui en assureront le traitement dans le respect de l'environnement, tout en minimisant les risques pour la santé et la sécurité. Une fois les produits en fin de vie utile démantelés, les matériaux qu'ils contiennent, comme les métaux, les plastiques et le verre seront triés, récupérés, transformés et réutilisés afin de fabriquer de nouveaux produits de toutes sortes, préservant ainsi nos ressources naturelles non renouvelables. Depuis le début du programme en 2012, plus de 150 000 tonnes métriques de produits électroniques désuets ont été détournées des sites d'enfouissement.

Pour trouver un point de dépôt officiel au Québec, consulter la liste complète des produits acceptés et obtenir plus d'information sur le recyclage des produits électroniques, visitez [recyclermeselectroniques.ca/qc](http://recyclermeselectroniques.ca/qc).

### À propos de l'ARPE-Québec

Organisme de gestion reconnu à but non lucratif piloté par l'industrie, l'ARPE-Québec offre aux fabricants, aux distributeurs et aux détaillants de produits électroniques mis en marché au Québec un programme de conformité environnementale approuvé. Elle a la responsabilité de mettre en œuvre et d'exploiter pour ses membres un programme responsable de récupération et de valorisation des produits électroniques. Son programme **Recycler mes électroniques<sup>MC</sup>** compte près de 1 000 points de dépôt officiels accessibles gratuitement dans la province. Depuis sa création en 2012, plus de 150 000 tonnes métriques de produits électroniques désuets ont été détournées des sites d'enfouissement.



-30-

**Source :** Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec

#### Entrevues et renseignements :

Marie-Pier Kenney  
Morin Relations Publiques  
514 757-8619  
[mariepier@morinrp.com](mailto:mariepier@morinrp.com)

Marie-Rose Desautels  
Morin Relations Publiques  
819 580-9235  
[marie-rose@morinrp.com](mailto:marie-rose@morinrp.com)